



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

1/6

Mennecy le 11 janvier 2003

CONVOCAATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Samedi 1 février 2003 à 17 H jusqu'à 19 H
salle Marianne 1
7, rue de l'Arcade à Mennecy

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136).

Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2003 et le rapport financier 2002 sont joints à cette convocation.

Un vin d'honneur clôturera l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 H.

✂.....

BON POUR POUVOIR

Je soussigné : Lot N° :

Adresse :

Donne pouvoir à : Lot N° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFUL « LES LYS » du 1 février 2003

Fait à Mennecy le : Signature :



MenneCY le 11 janvier 2003

Assemblée Générale Ordinaire Ordre du Jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :
 - ◆ Espaces verts
 - ◆ Règlement
 - ◆ Contentieux en cours
 - ◆ Relations avec la mairie
3. Réalisation budget 2002
4. Vote du quitus
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2003
6. Questions diverses
7. Renouvellement des membres sortants du comité syndical

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

M Emmanuel DELIVERT

Il en est de même pour les questions particulières que les propriétaires voudraient aborder dans le cadre des questions diverses qui seront transmises au minimum 24 h avant l'assemblée générale.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

3/6

Mennecy le 11 janvier 2003

COTISATIONS 2003

La cotisation 2003 a été fixée à 160 €. Vous avez la possibilité d'en effectuer le règlement soit :

⇒ En un seul versement de **160 €** le 31 mai 2003 au plus tard.

⇒ En deux versements de **80 €** chacun de la façon suivante :

- un premier versement le 15 mars 2003 au plus tard,
- un deuxième versement le 31 août 2003 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de **80 €** le 15 mars 2003 sera supposé avoir choisi pour un règlement unique le 31 mai 2003 au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisations est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « LES LYS »
B.P. 34
91541 MENNECY Cedex 1



Mennecy le 11 janvier 2003

Rapport Financier 2002

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2002 et le projet de budget pour l'année 2003. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2002 et PREVISIONNEL 2003

BILAN 2002

Les points particuliers à signaler sont :

- La charge en eau a fortement diminué due à la résiliation de l'abonnement de deux compteurs sur trois.
- Les frais de bureau ont été sous-estimés pour cette année.
- Le choix final de la société Fuschia a permis d'abaisser le coût estimé du contrat des espaces verts (pour rappel, nous avons payé celui-ci sur 10 mois).
- Un nouveau poste est apparu suite à la décision de justice qui règle le contentieux avec un propriétaire.

Pour les autres postes, les prévisions ont été correctement évaluées.

PREVISIONS 2003

Le contrat d'entretien des espaces verts est maintenant sur douze mois ce qui implique une augmentation modérée de 10 € de la cotisation annuelle.

Le bureau dispose aussi d'une réserve financière permettant d'une part de faire face à des dépenses imprévues et d'autre part d'avoir un fond de roulement suffisant.



Menecy le 11 janvier 2003

BILAN EXERCICE 2002

Cotisations	1607,00
Société Générale	
Compte-courant	3148,04
Compte-livret	7125,17
Résultat-perte	

Totaux	11880,21
---------------	-----------------

Report à nouveau	6769,45
Fournisseur Fuschia	2563,40
Résultat-gain	2547,36

Totaux	11880,21
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2002

Eaux	114,85
Frais de bureau	852,77
Entretien espaces verts	15380,00
Amélioration espaces verts	1210,00
Assurances	427,41
Taxe foncière	636,00
Honoraires	538,20
Résultat-gain	2547,36

Totaux	21706,59
---------------	-----------------

Cotisations	20400,00
Produits financiers	190,75
Règlement contentieux	1115,84

Totaux	21706,59
---------------	-----------------

PREVISIONNEL 2003

Eau	100,00
Frais de bureau	750,00
Entretien Espaces verts	18641,00
Amélioration Espaces verts	1200,00
Assurances	450,00
Taxe foncière	650,00
Travaux	150,00

Totaux	21941,00
---------------	-----------------

Cotisations	21760,00
Produits financiers	181,00

Totaux	21941,00
---------------	-----------------



Rapport Financier 2002 Analyse des écarts

	Réalisations 2002	Prévisions 2002	Ecart
1. Charges			
Eau	114,85	230,00	-115,15
Frais de bureau	852,77	610,00	242,77
Entretien espaces verts	15380,00	16945,00	-1565,00
Amélioration espaces verts	1210,00	1119,00	91,00
Assurances	427,41	427,00	0,41
Taxe foncière	636,00	610,00	26,00
Honoraires	538,20	610,00	-71,80
Totaux	19159,23	20551,00	-1391,77
2, Produits			
Cotisations	20400,00	20398,00	2,00
Produits financiers	190,75	153,00	37,75
Règlement contentieux	1115,84	0,00	1115,84
Totaux	21706,59	20551,00	1155,59
3, Résultats			
	2547,36	0,00	2547,36